

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Compte rendu du Comité Directeur Du Samedi 19 Avril 2008, à 14 heures Maison des sports à PERPIGNAN

Présents:

Charly DIAS, Jean-François DUBUS, Alain LAZZARA, Jean François MAUNY, Pierre SARDIN, Jérôme SEYCHAL, Charles TORRENT, Jean VIGUIER, Jean GAILLARDE.

Invités :

Georges CARBASSE, Christine CESSIO.

Excusés:

Philippe PRADES, Didier EXIGA.

Absents : Claire TISSEYRE, Serge SOUQUET, Benoît SANTELLANI, Christophe JANY

ORDRE DU JOUR :

Réforme des structures (fonctionnement des commissions)

Le quorum requis étant présent le président ouvre la séance à 14H15.

Le président fait un rappel des structures du Comité Départemental et de leurs attributions.

- L'assemblée générale qui se compose des représentants des associations affiliées et des organismes à but lucratifs se réunit chaque année. Elle définit, oriente et contrôle la politique générale du CDVL.
- Le Comité Directeur composé de 15 membres élus par l'Assemblée Générale :
 - valide le budget prévisionnel et suit l'exécution du budget,
 - adopte les règlements sportifs relatifs aux compétences déléguées par la F.F.V.L.,
 - applique le règlement disciplinaire,
 - statue sur tous rapports et propositions qui lui sont soumis par le bureau directeur et les diverses commissions et groupes de travail,
 - procède aux désignations des membres des commissions, organes disciplinaires et groupes de travail, pour lesquelles il a reçu compétence.
- Les commissions créées en 2005 au nombre de 4
 - Sites et balises
 - Jeunes et formation
 - Compétition
 - Informatique et communication

Le président fait remarquer que ces commissions ont connu des réussites diverses. Parfois d'une existence virtuelle (compétition), parfois très peu active (informatique et liberté) et quand elles ont fonctionné, leur fonctionnement n'a pas donné satisfaction.

A ce titre là on peut leur faire grief :

- de multiplier et de superposer un grand nombre de réunions aux quelles la majorité du bénévolat n'est pas prête à s'astreindre.
- d'empiéter sur les compétences du Comité Directeur qui se trouve de ce fait dessaisi d'une partie de ses attributions.
- d'interférer avec les compétences des clubs, notamment en matière de gestion des sites.
- De ne pas assurer une réelle continuité du fait du « turn over » des participants à ces commissions. et de renforcer la centralisation des actes de gestion du comité sur le Roussillon, excluant de fait les Cerdans des actes décisionnels.

Afin de remédier à ces dysfonctionnements il est nécessaire de :

- Réduire le nombre de réunions à un niveau adapté au potentiel de disponibilité du bénévolat.
- Redonner au comité directeur son rôle décisionnel.
- Maintenir les clubs comme niveau de débat et de proposition.

Dans cet optique le président propose de concentrer les discussions et prises de décisions au cours de 4 comités directeurs annuels, chacun plus spécialement consacré à un thème, et ouverts à tous licenciés du département.

- 1^{er} trimestre : CD consacré au fonctionnement du CDVL (finances, subventions, politique générale)
- 2eme trimestre : CD consacré aux sites et balises.
- 3eme trimestre : CD consacré à la politique de formation.
- 4eme trimestre : CD consacré aux ajustements budgétaires et à la préparation de l'A.G.

Ces ordres du jour n'étant pas limitatifs et pouvant être complétés par toute question d'actualité.

Après débat, le projet de modification de structure est mis au voix. Le projet est adopté à l'unanimité moins une abstention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 16 H45.

Le Secrétaire

P. SARDIN